

Le Département met l'éloquence à l'honneur à Saint-Cyr-l'École



yvelines-infos.fr

La rédaction

13 mai 2022

Mardi 10 mai 2022 s'est tenue au théâtre Gérard Philipe de Saint-Cyr-l'École la finale du concours d'éloquence des collégiens. La préparation de cet événement, à l'initiative du Département, a mobilisé 400 collégiens, issus de quatorze établissements des Yvelines. Sur le thème des réseaux sociaux, 28 finalistes se sont livrés au public du théâtre.

Des rois de l'impro pour mener la cérémonie

L'animation de la matinée a été confiée à [Improactif](#). Enseignant l'art oratoire et l'improvisation au sein des entreprises ou des collectivités, **les membres d'Improactif ont accompagné toute l'année élèves et professeurs dans la préparation du concours.**

Même si l'éloquence est une chose sérieuse, c'est dans une ambiance festive, énergique et parfois excentrique que les comédiens ont animé la matinée. Les deux grands moments de la cérémonie, les argumentaires et les duels, étaient ainsi **entrecoupés de séances d'improvisation prenant appui sur des thèmes librement choisis par le public.**



Le jury de cette édition

- Maître **Marijke Garnier- Guillemarre**, avocate au barreau de Paris
- **Lucile Giroussens**, Journaliste à la **Gazette des Yvelines**
- **Jean-Baptiste Chauvin**, comédien, **directeur d'ImproFrance**

Les argumentaires : défendre ou dénoncer les réseaux sociaux ?

« Peut-on vivre sans les réseaux sociaux ? », « Eteindre son portable, est-ce une vraie liberté ? », « Pourquoi passe-t-on autant de temps sur les réseaux sociaux ? », « Peut-on tout dire sur les réseaux sociaux ? »... Voilà les questions auxquelles ont répondu les finalistes lors du premier moment de la cérémonie.

Bien qu'issus d'une génération à qui l'on reproche volontiers une pratique excessive et préoccupante des réseaux sociaux, les jeunes gens se sont succédé sur la scène en prenant de la hauteur pour mieux en révéler les qualités et les atouts, mais aussi les dérives et les limites. Ils ont ainsi admirablement répondu à l'une des attentes de ce genre de concours : **prouver que l'art du discours, lorsqu'il est intelligemment mis en oeuvre, peut éclaircir les problèmes et tensions du monde présent.**



Les duels : la confrontation des points de vue

Les participants ont mené des échanges animés, émus et souvent passionnés. Trop passionnés parfois... En effet, la volonté de dominer le débat l'a, de temps en temps, emporté sur le souci d'écouter celui qui, avant d'être un adversaire, doit d'abord et surtout être considéré comme un interlocuteur. « Erreur de jeunesse » ? Peut-être... mais ça n'enlève rien à l'engagement sincère et profond que les orateurs ont manifesté lors de cette épreuve.

Le devoir d'écouter l'autre : c'est sur cet impératif que les membres du jury ont insisté, lors des discours qui ont précédé la proclamation du nom des lauréats. Leurs expériences de juriste, journaliste et homme de théâtre leur ont appris l'importance de cette vertu qu'est l'écoute attentive et bienveillante de l'opinion d'autrui.



Le Département met l'éloquence à l'honneur à Saint-Cyr-l'Ecole © CD78/N.DUPREY

Le palmarès

- Classe Lauréate : collège **Pierre de Coubertin** à Chevreuse
- Trophée de l'épreuve argumentaire : Rohann Dogan collège **Catherine de Vivonne** à Rambouillet
- Trophée de l'épreuve du Duel : 2 élèves ex aequo : Kacimi Tyzwell Collège **Louis Paulhan** à Sartrouville et Josephine Roth collège **Nolhac** à Versailles